



RCS : MELUN

Code greffe : 7702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 00874

Numéro SIREN : 491 706 016

Nom ou dénomination : A.G.B.

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2013 sous le numéro de dépôt 500



500
06 B 874
23.01.13

Claude BENTZ

EXPERT COMPTABLE DIPLOME

COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL DE PARIS
COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

téléphone : 03 86 66 25 96

e-mail : claudebentz@free.fr

Siret 335 334 041 00027

89 340 CHAMPIGNY / YONNE
2 RUE SERREE

A.G. B.

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €

Siège social : Centre Commercial Plein Ciel

Avenue de Corbeil

77350 LE MEE S/ SEINE

RCS MELUN 491 706 016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**sur la transformation de la société à responsabilité limitée
en SAS société par actions simplifiée**

Mesdames, Messieurs les Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes inscrit, désigné suivant accord unanime des associés, et en application des dispositions de l'article L 223-43 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport en vue de nous prononcer sur la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers octroyés aux associés, et d'autre part chargé d'évaluer la continuité de l'exploitation afin de s'assurer qu'elle n'est pas mise en péril.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas connaissance d'avantages particuliers octroyés aux associés.

*Fait à Champigny
le 11 Janvier 2013*

Le commissaire aux comptes


C. BENTZ